

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° P2602EA

Je soussigné, Fouad HADDOUCHI, agissant en qualité de Président d'ALEO, certifie que :

Monsieur Alexis DAVID

Entreprise : INTERIM QUALITE
44550 - MONTOIR DE BRETAGNE

A suivi l'action de formation :

R484 - Ponts roulants et Portiques (CACES ® Cat : 1)

Date(s) et durée : **du jeudi 23 au vendredi 24 avril 2026**
et ce pour une durée de 14.00 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Lieu : ALEO PONTCHÂTEAU
44160 - PONTCHATEAU

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

LE RHEU, le 27 avril 2026

Fouad HADDOUCHI

Président